

Pleudihen

Village



07/04/2023 n°2189

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 30/03 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX – Eaux pluviales urbaines : le Législateur a imposé aux intercommunalités de reprendre obligatoirement la compétence « eaux pluviales urbaines ». Toutefois, une loi de 2019 a permis aux communautés d'agglomération de déléguer certaines compétences aux communes. La gestion des eaux pluviales étant exercée concrètement par les communes, Dinan Agglomération souhaite passer une convention de gestion entre la commune et elle-même. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

TRAVAUX – Aménagements de voirie au Buet : Jean-François HULAUD, Adjoint, présente le projet d'aménagements de la RD 29 en traversée du Buet, préparé par l'Agence départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) et validé par le Département. Le projet consiste en l'installation d'une écluse à l'entrée Sud du village (côté bourg), et de pavés ASCODAL en milieu de voie, en évitant les entrées d'habitations. Une consultation d'entreprises est en cours pour une réalisation des travaux avant l'été.

TRAVAUX – Colonnes semi-enterrées dans le bourg : la Commission Travaux a déterminé le périmètre, dans le bourg, au sein duquel les habitants seront invités à déposer leurs ordures ménagères, emballages et verres dans des colonnes qui seront installées dans le courant du mois d'avril, square du Verger, le long du restaurant scolaire.

URBANISME / AMENAGEMENTS – Proposition d'acquisition immobilière : le Maire rappelle que les travaux de la nouvelle caserne vont débuter en avril. Une réflexion est en cours sur le devenir de l'ancienne caserne. Il présente un projet visant à sécuriser l'entrée de bourg et les abords de l'école publique, à accroître les capacités de stationnement, à renforcer l'attractivité de centre-bourg (offre commerciale, accessibilité, ...) tout en réhabilitant cette friche afin d'optimiser cet espace urbain. Le Maire fait part des démarches réalisées auprès des voisins de la caserne actuelle. Aussi, il fait état de consultations menées auprès des Celliers Associés et des propriétaires de la parcelle attenante (AC 14). Il indique aux élus la possibilité d'acquiescer cette dernière. Cette acquisition permettrait d'entrevoir un aménagement urbain, sur une surface de 1.800 m², qui comprendrait parking, cellules commerciales et logements. Les élus votent à l'unanimité pour faire une offre d'achat de la parcelle AC14 située rue de Dinan au prix de 450.000€ hors frais d'acquisition, montant conforme à la limite fixée par les Domaines.

FINANCES – Budget général : Budget primitif 2023 : Bernard OGER, Conseiller délégué, présente les propositions de la Commission Finances. La section de fonctionnement s'équilibre à 2.701.990€. Les dépenses sont constituées principalement des charges à caractère général (760.453€), des charges de personnel (994.000€), des autres charges de gestion courante (261.403€) et des charges financières (intérêts d'emprunts) (39.500€). Les recettes sont constituées notamment des produits des services (314.741€), des impôts et taxes (1.416.069€) et des dotations et participations (878.639€).

La section d'investissement s'équilibre à 1.718.971€ avec 1.472.453€ de crédits nouveaux en dépenses. Outre 191.000€ de remboursement du capital des emprunts, le Conseil municipal inscrit notamment au budget l'acquisition précitée (500.000€), les ateliers communaux (250.000€), les travaux de la mairie (120.000€), l'école publique (105.600€), l'aménagement du Pont de Cieux (30.000€). Ces dépenses seront financées par l'excédent de fonctionnement capitalisés (500.000€), le FCTVA (33.000€) et la taxe d'aménagement (16.000€), ainsi que par différentes subventions demandées. La capacité d'autofinancement prévisionnelle est de 565.221€. Ce budget est voté à l'unanimité.

FINANCES – Budget Maison de Santé : Budget primitif 2023 : le Conseil municipal adopte un budget équilibré à 90.100€ en fonctionnement et 330.276,37€ en investissement.

FINANCES – Vote des taux d'imposition : compte tenu de la conjoncture et considérant la hausse des charges de fonctionnement, les élus acceptent à l'unanimité la proposition de la Commission Finances. Celle-ci propose une hausse de 3,5% qui porte la Taxe foncière bâtie à 35,91%, la Taxe foncière non bâtie à 45,37% et la Taxe d'habitation à 12,10% (payée uniquement par les propriétaires de résidences secondaires et de logements vacants). Pour rappel, ces taux n'avaient pas été augmentés depuis 2008.

▼ CE DIMANCHE ▼

VIDE VILLAGE
La Chapelle de Mordrec



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie,
galettes-crêpes, boucherie-charcuterie,
crèmerie, fleurs, plantes

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

HORAIRES MODIFIES

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	14h-17h00
Samedi	9h-12h30

jusqu'au
29
avril

Exposition

« Plantes et plumes »
BRIGITTE MAUTALET

PERMANENCE : MER. 26/04, 11H

Le bureau de Poste sera fermé
exceptionnellement le Samedi 8 avril

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18
Médecin : 15. Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57
Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance
☎02.99.88.08.80
Conciliateur de justice :
permanence en mairie chaque 1er
mardi du mois. Prendre rdv auprès
de la mairie (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE ☎*06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 12/04
Dans le bourg : tous les mardis





STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 7 AVRIL. Foot loisir : Pleudihen reçoit Créhen à 21h.

SAMEDI 8 AVRIL. Pôle Féminin. U8 : Pleudihen va à Collinée. U11 : Pleudihen reçoit Lamballe à 11h30. U12 : Pleudihen reçoit Evron à 11h30. U13 : Pleudihen va à Lamballe à 10h. U15 – U18 : Finale départementale à Ploufragan à 10h.

Pôle Masculin. De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Saint-Jouan à 15h. U15 et U16 : Repos. U18 : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc FO à 15h (coupe Jean Tricot).

DIMANCHE 9 AVRIL. Seniors A, B et C : Repos.



Les Amis du Patrimoine -Randonnée

Renseignements Pierre Chouin 02.96.83.33.43

Rendez-vous à la Salle des Fêtes

Bâtons et chaussures de randonnées très recommandés.

Vendredi 14 avril. Départ à 9h. Pleslin, circuit du Frémur (9 km, difficulté moyenne)



SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80

Samedi 22/04, à partir de 19h30, Salle des Fêtes

15€ le repas (apéritif + plat + dessert). Réservation au 06.20.99.43.97 ou au 09.67.45.89.11.

CHEVRERIE DES BORDS DE RANCE : REOUVERTURE A PARTIR DU 8 AVRIL 2023

Vente à la ferme : fromages de chèvre et de vache, rillettes de chevreau, jus de pomme. Produits issus de l'Agriculture biologique. Réouverture tous les samedis jusqu'à Noël, de 10h à 18h. 26, village de La Ville Ger – 07 61 70 58 13

Déchets : installation de colonnes semi-enterrées Centre-bourg - Square du Verger

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération œuvre pour la mise en place de points d'apport volontaire. Ce dispositif durable et simple permet à chacun de préserver son cadre de vie.

Pour répondre à une problématique de salubrité publique, et éviter les pollutions visuelles en coeur de bourg, **trois colonnes semi-enterrées seront mises en place le long du restaurant scolaire à partir du 11 avril.**

- Une colonne pour les ordures ménagères
- Une pour le tri des emballages et des papiers en mélange
- Une pour le verre

Quels changements pour les riverains ?

Un nouveau système de collecte à partir du 1^{er} mai

Les riverains concernés par le périmètre desservi par ces colonnes d'apport volontaire ont récemment reçu un courrier les informant des modalités de ce changement.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le service réduction et collecte des déchets au **02 96 87 72 72.**



Dimanche 9 Avril 2023 7:00 - 17:00
Salle des Fêtes
PLEUDIHEN SUR RANCE
VIDE-GRENIER des Sapeurs-Pompiers
1m : 3 €
3m : 6 €
Restauration sur place
Vous souhaitez vous inscrire :
facebook /pompierspleudihen/
06.33.27.69.33



Opération un Minibus TPMR pour la Maison de retraite La Consolation

Le CCAS lance une campagne de récolte de dons pour l'aider à réaliser l'acquisition d'un Minibus adapté PMR.

Par vos dons, vous serez solidaires de nos anciens qui résident à la Maison de Retraite, en participant à financer, avec la Commune et son CCAS, un véhicule leur permettant de se déplacer, de rompre leur isolement, de profiter d'activités hors de leur résidence...

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Agissez concrètement en faisant un don à votre Centre Communal d'Action Social en l'envoyant ou en le déposant en Mairie de Pleudihen-sur-Rance, soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, soit en numéraire, accompagné du bulletin de don rempli par vos soins. Ce bulletin est disponible en mairie ou sur le site Internet de Pleudihen. Un reçu fiscal vous sera envoyé.

LIGNES HAUTE TENSION : ELAGAGE DE LA VEGETATION DU 3 AVRIL AU 30 JUIN 2023

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise SARL JULIEN (02.33.66.93.30)

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR BRETAGNE.RENNES / ESLAN Benjamin (07.62.19.09.42) / DUFRESNE Charly (06.22.61.78.02)